

FICHE THEMATIQUE – EPS

Mesures à appliquer

Comme pour les autres disciplines enseignées, les principes portés par le protocole sanitaire à compter de la rentrée scolaire 2020-2021 s'appliquent pleinement pour l'enseignement de l'éducation physique et sportive à l'école, au collège et au lycée. Il s'avère désormais essentiel que les cours d'EPS reprennent dans l'emploi du temps des élèves, quel que soit le niveau de classe, sur des temps scolaires qui donnent accès aux équipements sportifs.

Dans le respect des règles sanitaires fixées par le protocole, les activités physiques ont vocation à se déployer et les équipements sportifs à être pleinement utilisés. Le respect des règles sanitaires (lavage de mains avant et après la séance, gestes barrières, etc.) permet en effet de pratiquer la plupart des activités physiques.

Encadrement : En termes d'encadrement, l'EPS se déroule dans les mêmes conditions d'encadrement que les autres disciplines scolaires : un professeur peut donc encadrer sa classe entière en EPS depuis l'école ou l'établissement scolaire jusqu' à l'équipement sportif.

Port du masque : Au collège, le port du masque est obligatoire pour les personnels comme pour les collégiens dans tous les temps scolaires hors activité physique, en tous lieux (gymnase ou espaces extérieurs). En revanche, le port du masque n'est pas possible lors de la pratique physique. Il est alors important de faire respecter par les élèves la distanciation physique sauf lorsque la nature de la pratique ne le permet pas.

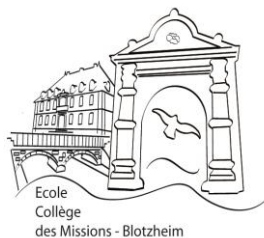
Lieu de pratique des activités physiques : S'il est recommandé de privilégier les activités extérieures, l'activité physique est naturellement possible en gymnase. S'agissant des activités aquatiques, elles sont possibles et organisées dans le respect de la réglementation applicable et des règlements de chaque piscine (dont se déduit le nombre d'élèves dans une même ligne d'eau).

Usage des vestiaires : Dans la mesure du possible, les élèves viennent en cours d'EPS déjà vêtus d'une tenue adaptée à l'activité physique. Si toutefois l'utilisation de vestiaires est inévitable, le protocole sanitaire s'applique.

Matériel : Le protocole précise que « l'accès aux jeux, aux bancs et espaces collectifs extérieurs est autorisé. La mise à disposition d'objets partagés au sein d'une même classe ou d'un même groupe constitué (ballons, jouets, livres, jeux, journaux, dépliants réutilisables, crayons, etc.) est permise ».

Dans la pratique, pour les élèves du collège des Missions :

Consignes générales : le port du masque est obligatoire lors de tout déplacement. Que ce soit en bus ou pour marcher, l'élève doit le garder sur lui. Celui-ci ne peut être enlevé que lors de la pratique physique. Pour ce faire, nous demandons aux élèves d'avoir une pochette propre pour pouvoir le ranger correctement en début de séance.



FICHE THEMATIQUE – EPS

La tenue de sport : nous encourageons votre enfant à venir en tenue de sport dès le matin lorsqu'il a EPS. Il sera autorisé à la porter toute la journée. Si cela n'est cependant pas possible, nous ouvrirons exceptionnellement l'accès aux vestiaires pour que l'élève puisse se changer. Aucun changement de tenue n'aura lieu aux toilettes.

Déroulement de la séance : les élèves passeront aux toilettes pour se laver les mains en début et en fin de séance. Les contacts ne sont pas proscrits entre les élèves si la nature de l'activité proposée l'oblige. Nous avons néanmoins revu la programmation pour proposer les activités de « contact » en fin d'année comme il nous l'a été conseillé par les inspecteurs EPS de l'académie.

Cours de natation en 6e-5e : l'accès à la piscine se fait en masque. Les élèves pourront accéder aux vestiaires pour se changer avant et après la séance. Le masque sera laissé dans la pochette EPS, dans le sac, avant de sortir des vestiaires. Une douche rapide, savonnée est obligatoire avant l'accès aux bassins. Les sèche-cheveux seront inaccessibles.

Cours d'escalade en 4e : lors des cours d'escalade à la Comète, les vestiaires ne sont pas accessibles. L'élève viendra donc obligatoirement ce jour-là en tenue d'EPS dès le matin.